

8 hectares pour gérer les sédiments de dragage du Nord Bassin

À Arès, les travaux se terminent sur la future unité de gestion des sédiments de dragage.

L'ouvrage, initié et géré par le Siba en charge du dragage, avec le soutien financier de l'ADEME, accueillera dès janvier 2022 les sédiments du trou de tracasse.

Mais sa vocation est beaucoup plus large: égoutter et stocker les sédiments à terre dans des bassins étanches pour garantir leur revalorisation. Des études sont en cours pour une réutilisation dans les travaux publics, en béton bas carbone ou encore sur les sols forestiers.

Priorité environnementale

Sur le site, une attention particulière a été portée à l'intégration de l'unité dans son environnement forestier. Un travail a été mené avec la LP0 et le parc naturel régional des Landes de Gascogne pour créer des espaces réservés aux reptiles mais aussi aux oiseaux.

Dans cette perspective, le site sera fermé entre les mois de mars et août pour permettre un développement serein de la biodiversité.